



DEPARTEMENT :ISERE

COMMUNE : VARCES ALLIERES ET RISSET

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux

## **D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE**

nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à

**400kV Chaffard-Champagnier 1 et 2**

vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater :

**du 01/04/2018**

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE<sup>(1)</sup> – Centre Maintenance de Lyon GMR Dauphiné,

**FOURNAND & FILS  
Le Gaillard - 01800 FARAMANS**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

**M. FOURNAND - 04 74 61 01 05**

Sauf avis contraire du propriétaire, le girobroyage pourrait être pratiqué. En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE<sup>(1)</sup> qui assure le contrôle des travaux.

**Monsieur Frédéric GAUTHIER**  
**(04.38.70.13.88 – 06.74.84.22.41 - [frederic.gauthier@rte-france.com](mailto:frederic.gauthier@rte-france.com))**

(1) L'ouverture du marché français de l'électricité, consacrée par la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, a conduit en juillet 2000 à la création de RTE, **gestionnaire unique du réseau de transport de l'électricité**. Après avoir eu la qualité de « service indépendant » d'EDF, RTE a été transformé en société anonyme, filiale à 100 % du groupe EDF, en application de la loi du 9 août 2004, relative au service public de l'électricité et du gaz et des industries électriques et gazières, et du décret du 30 août 2005 approuvant les statuts de RTE.